

Toujours inférieur à la moyenne nationale, le chômage poursuit une hausse rapide

Dans un contexte économique atone, le nombre des demandeurs d'emploi a fortement progressé en 2012 dans la région Rhône-Alpes, à un rythme nettement plus élevé qu'en 2011. En cette période de crise, les chômeurs ont été confrontés à d'importantes difficultés pour s'insérer dans le monde du travail ou retrouver un emploi. Cette situation a entraîné une forte aggravation du chômage de longue durée qui a pesé lourdement sur l'évolution d'ensemble du nombre de demandeurs d'emploi.

Comme à l'échelon national, le taux de chômage régional a progressé de 0,8 point au cours de l'année 2012, atteignant 9,2 % au 4^e trimestre 2012 contre 10,2 % au niveau national. Malgré cette hausse, Rhône-Alpes reste au quatrième rang des régions françaises présentant le taux de chômage le moins élevé, derrière les Pays de la Loire, la Bretagne et l'Île-de-France.

Le taux de chômage a progressé dans l'ensemble de la région, et plus particulièrement dans la Drôme (+ 1,1 %), l'Ardèche et la Loire (+ 1,0 %), départements où les niveaux de chômage sont traditionnellement les plus élevés.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi reflète également ce mouvement d'aggravation. En fin d'année 2012, le nombre total de personnes tenues de rechercher un emploi (catégories A, B et C) s'établissait à 429 300, soit 39 000 de plus qu'en fin d'année 2011. Cette hausse, qui intervient pour la cinquième année consécutive, est plus accentuée qu'à l'échelon national

(+ 10 % contre + 8,8 %) et d'ampleur presque deux fois plus élevée qu'en 2011 (+ 5,7 %).

En fin d'année 2012, parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C, les deux tiers (291 500) n'exerçaient aucune activité professionnelle (catégorie A). En un an, leur effectif s'est accru de + 11,3 % (soit 29 600 personnes) contre une augmentation de + 10 % en France métropolitaine.

Le nombre des demandeurs d'emploi cumulant chômage et emploi (137 850 personnes inscrites fin 2012 en catégories B et C) a également progressé mais à un rythme inférieur à celui des demandeurs d'emploi de catégorie A : + 7,4 % contre + 6,4 % en France.

Les seniors restent les plus touchés par la hausse du chômage. Dans la continuité des années précédentes, le nombre des demandeurs d'emploi âgés d'au moins 50 ans, toutes catégories, a progressé dans la région de + 15,9 % au cours de l'année 2012, soit une évolution analogue à celle constatée les deux années précédentes : respectivement + 14,9 % et + 15,7 % en 2011 et 2010. En 4 ans, le nombre des seniors à la recherche d'un emploi a

Une aggravation plus marquée dans les départements à taux de chômage élevé

Taux de chômage de la population active par département						
	2011 T4	2011 T1	2012 T2	2012 T3	2012 T4 ^a	Évolution sur un an en point de %
Ain	6,8	6,9	7,1	7,2	7,5	0,7
Ardèche	10,1	10,2	10,5	10,6	11,1	1,0
Drôme	10,3	10,5	10,9	11,0	11,4	1,1
Isère	8,0	8,2	8,3	8,3	8,7	0,7
Loire	9,4	9,5	9,7	9,9	10,4	1,0
Rhône	8,8	8,9	9,1	9,1	9,5	0,7
Savoie	7,5	7,6	7,7	7,8	8,0	0,5
Haute-Savoie	7,2	7,4	7,5	7,6	7,9	0,7
Rhône-Alpes	8,4	8,5	8,7	8,8	9,2	0,8
France métropolitaine	9,4	9,6	9,8	9,9	10,2	0,8

^a données provisoires. **Note :** données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

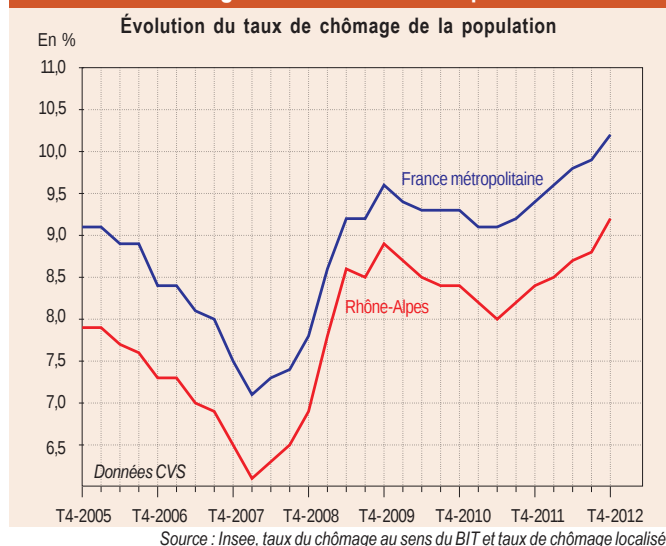
Une hausse sensible du chômage de longue durée et du nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus

Demandeurs d'emploi en fin de mois				
	Demandeurs d'emploi au 31/12/2012 en milliers		Évolution sur un an en %	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	212,3	153,3	10,7	13,3
Femmes	219,2	137,6	9,4	9,4
Moins de 25 ans	70,5	48,2	11,0	11,3
25 à 49 ans	276,5	183,4	8,1	9,4
50 ans ou plus	84,4	59,2	15,9	17,9
Inscrits depuis plus d'un an	158,1	nd	15,3	nd
Rhône-Alpes	431,4	290,8	10,0	11,3
France métropolitaine	4 689,8	3 193,3	8,6	10,2

nd : données non disponibles. **Note :** données brutes.

Sources : Pôle emploi, DARES

En 2012, le taux de chômage a progressé au même rythme dans la région et en France métropolitaine



plus que doublé, passant de 43 500 en décembre 2008 à 88 900 en décembre 2012.

Le recul de l'âge de la retraite et la suppression définitive, au 1^{er} janvier 2012, de la dispense de recherche d'emploi ont contribué l'an dernier à cette nouvelle hausse du chômage des seniors. Cette hausse importante s'explique aussi par l'enracinement dans le chômage de très nombreux demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans. Ainsi, parmi les seniors qui avaient, fin décembre 2011, une ancienneté d'inscription à Pôle emploi comprise entre 1 et 2 ans, près des deux tiers ont franchi un an plus tard le cap des deux ans de chômage.

Contrairement à 2011, l'évolution du chômage a été, en 2012, plus défavorable pour les hommes que pour les femmes, surtout parmi les demandeurs d'emploi de catégorie A : + 13,2 % contre + 9,3 %. Les hommes, en particulier les jeunes pour qui l'intérim est un moyen, faute de mieux, d'acquérir une première expérience professionnelle, ont été les plus fortement touchés en 2012 par le très net ralentissement du travail temporaire. Ainsi, de nombreux demandeurs d'emploi jusqu'alors en activité réduite ont réintégré, à la fin de leur mission, la catégorie A (sans emploi) où ils s'étaient inscrits initialement. Ce transfert a entraîné une plus forte croissance du nombre des demandeurs d'emploi en catégorie A qu'en catégories B et C, surtout chez les hommes et plus spécialement les hommes de moins de 25 ans.

Ainsi, après une progression de + 3,4 % en 2011, le chômage des jeunes s'est fortement intensifié en 2012 (+ 11,1 % soit 6 200 personnes supplémentaires), surtout pour les hommes : + 12,9 % contre + 9,3 % pour les femmes (catégories A, B et C). En prenant en compte uniquement la catégorie A, l'écart d'évolution entre les jeunes hommes et les jeunes femmes est encore plus marqué : respectivement + 14,8 % et + 7,7 %.

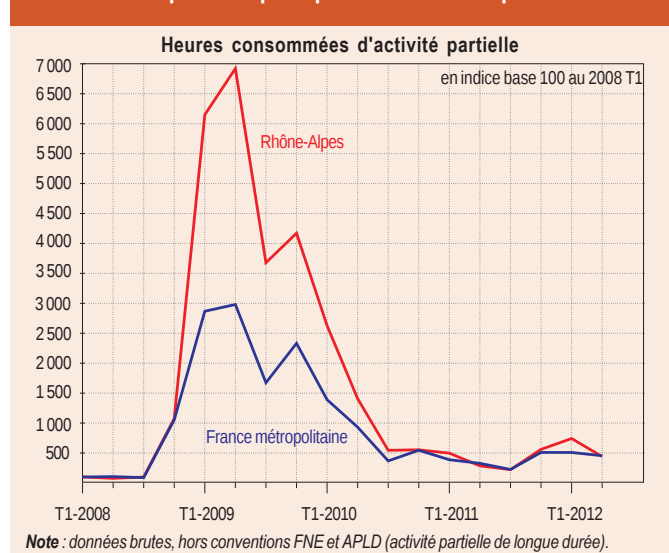
Les personnes âgées de 25 à 49 ans ont enregistré, elles aussi, une hausse du chômage mais de moindre intensité que les seniors et les jeunes (+ 8 %). Les demandeurs d'emploi appartenant à cette tranche d'âge intermédiaire restent toutefois très largement majoritaires parmi l'ensemble des inscrits à Pôle emploi (64,8 % fin décembre 2012).

La croissance du chômage de longue durée s'est intensifiée. Fin décembre 2012, 156 450 demandeurs d'emploi de la région Rhône-Alpes étaient inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an contre 135 750 en décembre 2011 (catégories A, B et C, en données CVS). Cette évolution correspond à un accroissement annuel du chômage de longue durée de + 15,3 %, d'intensité deux fois plus forte qu'en 2011 (+ 7 %) mais de moindre ampleur que les deux années précédentes : + 25 % en 2010 et + 38 % en 2009.

L'augmentation du nombre des personnes inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an étant plus rapide que celle de la moyenne des demandeurs d'emploi, la part des chômeurs de longue durée a continué de croître en 2012 (+ 1,6 point en un an). Ainsi, en fin d'année 2012, plus d'un tiers des demandeurs d'emploi de la région étaient au chômage depuis plus d'un an (36,4 % contre 39,2 % à l'échelon national) au lieu d'un quart seulement en décembre 2008 (25,4 % précisément).

Un lien étroit entre le niveau du taux de chômage et le poids du chômage de longue durée. Cette corrélation s'observe à tous les niveaux géographiques, national, régional et infrarégional. Ainsi, comparativement à la France, le taux de chômage de la région est inférieur de 1 point et la proportion des demandeurs d'emploi de longue durée, de près de 3 points.

L'activité partielle pratiquement stable depuis 2 ans



Même constat au niveau départemental. L'Ardèche, la Drôme et la Loire, où les taux de chômage sont les plus élevés de la région, se caractérisent également par les plus fortes proportions de chômeurs de longue durée : 41 % pour chacun de ces trois départements fin décembre 2012. Le phénomène inverse est observé dans l'Ain et dans les départements savoyards.

Ce lien s'explique par l'impact important du chômage de longue durée sur le niveau d'ensemble du chômage. Les demandeurs d'emploi écartés durablement du monde de l'emploi (plus d'un an voire plus de 2 ans) constituent, en effet un noyau dur de chômeurs dont le reclassement s'avère de plus en plus difficile au fil des ans, surtout en période de crise. ■

Pour en savoir plus

- Note de vigilance : Direccte et DRFiP Rhône-Alpes - 4^e trimestre 2012.
- "Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2012" - Dares Analyses n° 24, avril 2013.
- Les sortants des listes des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en septembre 2012 - Dares Indicateurs n° 22, mars 2013.

Jean-Marc Dupont, Christine Jakse
Direccte Rhône-Alpes

Politique d'emploi

Une politique de l'emploi axée prioritairement sur les jeunes

En début d'année 2012, **l'accent a été mis sur les contrats en alternance et plus particulièrement l'apprentissage**, politique poursuivie tout au long de l'année malgré l'arrivée d'un nouveau gouvernement. En Rhône-Alpes, et sur l'ensemble de l'année, 28 132 contrats d'apprentissage ont été signés (1 392 contrats de plus qu'en 2011) et 18 391 contrats de professionnalisation (soit 638 contrats de plus qu'en 2011). L'accompagnement personnalisé des jeunes, matérialisé par le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) a également été maintenu. En Rhône-Alpes, 11 860 CIVIS ont été contractualisés en 2012, soit une légère baisse par rapport à 2011 (11 943).

Au-delà des seuls contrats en alternance et du CIVIS, et dans un contexte de chômage jugé préoccupant pour les jeunes (cf. encadré), **la politique de l'emploi des jeunes a été renforcée par deux nouveaux dispositifs** : les Emplois d'Avenir (EA) et le Contrat de Génération (CG).

Le premier vise à la fois l'insertion durable des jeunes sans diplôme ou faiblement diplômés (CDI ou CDD d'un an minimum jusqu'à trois ans), et l'élévation de leur qualification ; l'aide de l'État représente 75 % du taux horaire du SMIC brut dans le secteur non marchand - qui est majoritaire - et 35 % dans le secteur marchand. Les Emplois d'Avenir reposent principalement sur les acteurs

territoriaux : les préfets (avec le concours des Direccte, pilotes de ce dispositif) en lien étroit avec le Conseil Régional et les prescripteurs, à savoir Pôle emploi, les Missions locales et Cap Emploi (pour les jeunes handicapés), ont défini une stratégie commune de déploiement de ce nouveau dispositif. En Rhône Alpes, 1 161 EA ont été signés entre novembre 2012 et avril 2013.

Le contrat de génération, deuxième dispositif nouveau, vise non seulement à l'intégration des jeunes, mais aussi au maintien des seniors dans l'emploi. Issu d'un accord entre les organisations syndicales et patronales (Accord national Interprofessionnel du 19 octobre 2012, loi du 1^{er} mars 2013), son déploiement s'opère en 2013. Il a également pour objectif d'"assurer la compétitivité et la performance des entreprises en France"¹.

Les autres politiques de l'emploi, plus classiques, se sont poursuivies en 2012. D'abord, les autres contrats aidés, refondus en 2010, ont été renforcés en 2012 : ainsi, face à la montée du chômage, les Contrats Uniques d'Insertion ont fait l'objet d'enveloppes supplémentaires en fin d'année. En Rhône-Alpes, plus de 33 000 CUI non marchands, dont 5 000 supplémentaires, et plus de 5 000 CUI marchands ont été signés, soit un taux de réalisation proche respectivement de 98 % et de 91 %.

Le maintien dans l'emploi est resté une priorité : le recours au chômage partiel a augmenté par rapport à 2011 (environ 1,850 million d'heures consommées), reflétant la persistance des difficultés des entreprises rhônalpines en 2012.

Enfin, la lutte contre l'illettrisme se poursuit : elle concerne en 2012 environ 13 000 personnes (prescriptions), dont 85 % ont effectivement participé à une formation, chiffre en augmentation de 7 % par rapport à 2011.

Au-delà des politiques ciblées de lutte contre le chômage et pour le maintien dans l'emploi, **l'égalité hommes-femmes a constitué fin 2012 un point d'orgue de la politique en région.** Rhône-Alpes a été la quatrième région pilote à signer, avec le Ministère des Droits des femmes, une convention régionale tripartite (organisations patronales, syndicales et pouvoirs publics). Elle fait suite à la conférence sociale de juillet 2012 et au Comité de pilotage national de septembre 2012. "Cette initiative vise, dans 9 territoires différents, à construire des réponses innovantes aux racines des inégalités professionnelles. Il sera ainsi procédé à un meilleur accompagnement des TPE-PME pour soutenir cette politique d'égalité, à une forte promotion de la mixité professionnelle des métiers

et des filières ainsi qu'à une lutte plus efficace contre l'éloignement durable de l'emploi des mères bénéficiaires du congé parental qui se verront accompagnées individuellement dans le retour à l'emploi"². ■

Michèle Tavernet, Christine Jakse
Direccte Rhône-Alpes

Des contrats en alternance toujours appréciés

Évolution des principales mesures pour l'emploi

		2011	2012	Évolution sur un an en %
Contrat Unique d'Insertion	Conventions initiales et renouvellements secteurs marchands	5 690	5 145	-9,6
	Conventions initiales et renouvellements secteurs non-marchands	29 217	33 031	13,1
Contrat en alternance	Contrats de professionnalisation	19 078	18 391	-3,6
	Contrats d'apprentissage	26 740	28 132	5,2
Accompagnement jeunes	CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale) - nombre d'entrées	11 943	11 860	-0,7
NACRE (nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise)	Nombre de bénéficiaires "primo-accédants"	1 565	1 619	3,5
Chômage partiel	Nombre d'heures consommées	1 479 345	1 477 309	-0,1
Emplois d'avenir (à/c de novembre 2012)	Marchands	/	48	
	Non marchands	/	1 113	
Illettrisme	Nombre de personnes concernées (prescriptions)	13 172	13 075	-0,7
	Personnes ayant participé aux formations	10 426	11 158	7,0

Source : DARES-DGEFP, extraction Silax

Taux de chômage des jeunes :

Le taux de chômage au sens du BIT présente l'inconvénient majeur, pour les jeunes, de rapporter les chômeurs aux actifs, ce dénominateur étant forcément faible pour cette population majoritairement en situation de formation initiale.

D'autres indicateurs peuvent alors être pris en compte pour juger de l'importance du chômage des jeunes : le poids des jeunes demandeurs d'emploi dans l'ensemble des demandeurs d'emploi par rapport au poids des jeunes dans l'ensemble de la population. Mais cet indicateur sous-estime le nombre de jeunes chômeurs car beaucoup ne s'inscrivent pas à Pôle emploi, faute d'ouverture de droits à indemnités. Un autre indicateur, l'enquête "Génération" du Céreq, mérite d'être mentionné. Cette enquête donne une proportion de jeunes au chômage 3 ans après la fin de leurs études (la dernière enquête indique 11 %) mais elle ne s'intéresse qu'aux jeunes, ce qui exclut notamment une comparaison avec les adultes.

Ainsi, seul le recensement de la population permet de fournir la proportion des jeunes chômeurs dans l'ensemble de la population "jeunes" (incluant les jeunes en formation initiale), soit près de 9 % au dernier recensement et presque 7 % pour les adultes. La surreprésentation des jeunes au chômage par rapport aux 25-64 ans, est faible, loin de l'écart constaté au sens du BIT.

¹ <http://travail-emploi.gouv.fr/contrat-de-generation>.

² Ministère des droits des femmes.